



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

accord sur le nucléaire iranien

Question au Gouvernement n° 839

[Texte de la question](#)

ACCORD SUR LE NUCLÉAIRE IRANIEN

M. le président. La parole est à M. Thierry Benoit, pour le groupe UDI, Agir et indépendants.

M. Thierry Benoit. Monsieur le Premier ministre, voilà quelques heures, le président Donald Trump a annoncé sa décision de retirer de manière unilatérale les États-Unis de l'accord sur le nucléaire iranien. Cette action risque d'entraîner un regain de tensions au Moyen-Orient et autour d'Israël, tout en consacrant le rejet du jeu de la diplomatie collective. Bruxelles a réitéré son soutien à l'accord de juillet 2015, même si elle souhaite le renforcer.

Trump reçoit, mais Trump décide. Le défilé désordonné des chefs d'État européens n'y fait rien : ils sont condamnés individuellement à suivre les desiderata du géant américain. La visite du président Macron n'a finalement été qu'au crédit du président Trump, affaiblissant ainsi les positions de la France et de l'Europe. Pire encore : Mme Merkel a fait de même. Où est l'Europe ? Nous n'avons eu qu'une démonstration de l'impuissance de la parole européenne.

Il y a un an, le Président de la République, Emmanuel Macron, a aussi été élu sur le projet européen et sur l'ambition de la France pour l'Union européenne. Aujourd'hui, 9 mai, journée de l'Europe, la question cruciale se pose encore de l'avenir du projet européen et de sa crédibilité vis-à-vis tant des partenaires extérieurs que des 500 millions d'Européens.

Monsieur le Premier ministre, au-delà de la grande marche pour l'Europe, quelles initiatives la France compte-t-elle prendre pour rehausser l'ambition européenne et susciter une véritable espérance pour les citoyens européens, telle que l'appelle de ses vœux notre groupe UDI, Agir et indépendants ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-Agir.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. La décision du président Trump de se retirer de l'accord nucléaire est, comme vous l'avez dit, monsieur le député, une décision unilatérale. C'est une décision américaine et elle n'engage que les États-Unis, qui renoncent ainsi à tenir la parole donnée. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe LR.*)

Le retrait américain fragilise certes l'accord, mais ne l'annule pas. C'est la force du multilatéralisme – que l'on peut marquer en particulier aujourd'hui, journée de l'Europe – que de dire que l'accord de Vienne du 14 juillet 2015 doit toujours être respecté.

Les Européens croient en cet accord qu'ils ont activement contribué à négocier. Pour eux, le retrait des États-Unis implique donc de rester unis, de parler aux Américains et aux Iraniens et de travailler ensemble dans plusieurs directions.

Il s'agit d'abord de maintenir l'engagement dans l'accord tant que l'Iran le respectera, ce qui est le cas aujourd'hui. C'est le sens de la démarche affirmée hier à la fois par le Président de la République, par la chancelière Merkel et par la première ministre May. C'est également ce qu'a dit, au nom de l'Union européenne, Mme Mogherini.

Il nous faut ensuite travailler à un cadre plus large qui permette de traiter les problèmes bien réels – il ne faut pas être naïfs ! – que pose l'Iran sur le plan de la sécurité internationale, qu'il s'agisse de la poursuite de ses programmes de missiles, du devenir du programme nucléaire après 2025 ou de la déstabilisation et des tentations hégémoniques de l'Iran dans la région.

Sur ces engagements, l'Europe restera unie et sera très solidaire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Thierry Benoit](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (6^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 839

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 mai 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [10 mai 2018](#)